



Monsieur Philippe MAHE  
Préfet  
Préfecture de Meurthe et Moselle  
1 rue Préfet Claude Erignac  
54 000 NANCY

*Copies à M. le président du Conseil Départemental 54, M. le président du SCOT sud 54*

Réf DP/ BG 19-15  
Colombey les Belles, le 28 septembre 2015

**Objet** : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Monsieur le Préfet ,

Depuis dix ans, les communautés de communes du sud-ouest de la Meurthe et Moselle mutualisent une partie de leurs moyens au service de projets de développement. Le pays Terres de Lorraine est le cadre et le creuset, la "coopérative" de ces politiques partagées. L'esprit de solidarité, le goût de l'innovation, l'engagement pour l'économie sont devenus, au fil du temps, notre marque commune.

Nous sommes fiers de nos valeurs et des outils mis en œuvre, fiers également des résultats obtenus dans la création d'entreprise, l'économie sociale, la valorisation de nos potentiels touristiques, l'optimisation des fonds européens Leader. La transition énergétique est notre nouveau défi commun, concrétisé par la signature d'une des premières conventions TEPCV de la Région Lorraine en juin dernier.

Avec la société civile, représentée dans notre conseil de développement, nous finalisons un agenda 21 pour la décennie à venir autour des 3 axes suivants :

- produire ici dans la mondialisation,
- vivre la République sociale,
- positiver la transition écologique.

Les 6 mois à venir seront décisifs pour dessiner la carte future de nos territoires avec le double rendez-vous d'un nouveau SDCl et de la mission de préfiguration qui vous a été confiée par le Premier Ministre.

C'est donc le moment de vous exprimer, dans la clarté, les attentes que nous portons collectivement.

### **Une carte évolutive au sein du Pays Terres de Lorraine**

Prenant acte de la loi NOTRe, la communauté de communes de Hazelle en Haye se place dans la trajectoire d'une fusion avec la communauté de communes du Toulais et sollicite un différé d'une année afin de préparer au mieux cette étape. A ce stade de nos échanges, la communauté de communes du pays du Saintois et celle de Colombey et du Sud Toulais entendent, quant à elles, conserver leurs périmètres en faisant valoir les dérogations prévues par la loi.

Cette nouvelle configuration n'exclut pas des évolutions futures avec des perspectives d'agglomération mais nous sommes, à cette heure, attentifs au respect de l'histoire singulière de nos communautés et à l'enjeu de leur gouvernance dans la proximité. Nous sommes, en conséquence, déterminés à renforcer nos coopérations sur des enjeux de services sur les périmètres pertinents, et sur ceux de l'économie et de l'écologie entre les EPCI à l'échelle du pays.

### **Pays Terres de Lorraine**

Nous serons extrêmement vigilants à ce que le futur schéma respecte l'unité territoriale du périmètre Terres de Lorraine et exclue tout démembrement afin de ne pas fragiliser les équilibres actuels.

### **Pour une multipole sud Lorraine**

Le schéma de cohérence territoriale du sud 54 a été adopté à l'unanimité à l'issue du mandat précédent. Le temps est venu de mettre en œuvre, en complément de la planification stratégique, les coopérations programmatiques inspirées du "pacte de la multipole". Fidèle au principe fondateur d'un développement polycentrique, respectueux de notre diversité, nous sommes partisans de la création d'un pôle métropolitain à l'échelle de l'ensemble du SCOT Sud 54 avec le double objectif de ne laisser aucun territoire au bord du chemin et d'être, ensemble, acteurs de la nouvelle Région.

La mise en commun de certains outils du Département au sein de ce pôle métropolitain doit permettre, à notre sens, d'optimiser les moyens publics tout en s'inscrivant dans la continuité des politiques territoriales déjà en œuvre.

Forts de l'expérience du pays Terres de Lorraine et de ses outils, nous souhaitons qu'un équilibre soit trouvé entre la mutualisation de certaines fonctions et le maintien d'un socle d'ingénierie garant de la proximité et de l'autonomie des parties prenantes du syndicat mixte à venir.

Le pôle métropolitain sera ainsi progressivement le cadre de coopérations inédites et équilibrées qui devront prioritairement apporter des réponses dans les domaines suivants :

- mobilité,
- gestion des grands espaces naturels (Massif de Haye, Boucle de la Moselle),
- innovation dans le lien entre entreprises et université,
- schéma assurant la continuité et la complémentarité des équipements et des services.

Ce syndicat mixte a par ailleurs vocation à être un laboratoire de politiques innovantes entre nos communautés à dominante rurales et la communauté urbaine du Grand Nancy devenant métropole dans son périmètre actuel. Nous pouvons être pionniers sur de nouveaux enjeux tels que les plans alimentaires locaux et ainsi démontrer la modernité de notre alliance : les territoires ruraux et urbains sont «tous une partie de la solution».

En vous remerciant de prendre acte de nos positions, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre parfaite considération.

Dominique POTIER  
Président  
Pays Terres de Lorraine

Kristel JUVEN  
Présidente  
Communauté de communes  
du Toulinois

Jean Pierre COUTEAU  
Président  
Communauté de communes  
Hazelle en Haye

Filipe PINHO  
Président  
Communauté de communes  
Moselle et Madon

Dominique LEMOINE  
Président  
Communauté de communes  
du Pays du Saintois

Philippe PARMENTIER  
Président  
Communauté de communes  
du Pays de Colombey et du  
Sud Toulinois

### **Pays Terres de Lorraine**

Impasse de la Colombe BP 12 54 170 COLOMBEY LES BELLES  
tél. : 03 83 47 61 48 – fax : 03 83 52 85 25 – contact@terresdelorraine.org

